**Examen écrit formateur-trice en alphabétisation orienté-e concomitance**

**A renvoyer pour jeudi 01/10/2023, 12h, par courriel à** **sofia.papadopoulos@lire-et-ecrire.be**

**avec la lettre de motivation et le CV.**

**Rappel des modalités pratiques :**

* Les candidatures : CV, lettre de motivation et test écrit ci-joint, doivent être envoyées **uniquement par courriel pour le 01/10/2023, 12h au plus tard :** sofia.papadopoulos@lire-et-ecrire.be,

directrice. Pour toute question, vous pouvez contactez la directrice, Sophia Papadopoulos, au 0496 70 06 81.

* **Une première sélection sera effectuée sur base des candidatures** reçues au 01/10/2023.
* **Les candidat.e.s sélectionné.e.s seront invité.e.s dans un deuxième temps à  :**
	+ - un **entretien d’embauche prévu le 04/10/2023** en après-midi.

Vous êtes invité-e à répondre aux questions suivantes de manière **concise et personnelle**.

1. **Lire et Ecrire Brabant wallon est une des régionales faisant partie du mouvement d’éducation permanente Lire et Ecrire et est agréée en tant que centre d’insertion socioprofessionnelle (CISP), dans la filière alphabétisation d’adultes. Dans ce cadre spécifique, comment voyez-vous :**
	1. **le rôle du-de la formateur-rice orienté-e concomitance**
	2. **les tâches principales ?**
	3. **et le travail de coopération avec l’équipe pédagogique de la promotion sociale ?**
2. **Dans le cadre des formations avec un public adulte maitrisant peu la lecture, l’écriture, le calcul et en bonne collaboration avec l’équipe pédagogique de la promotion sociale, vous devrez renforcer les savoirs de base (langage oral, langage écrit, calcul), en lien avec le métier d’aide ménager.ère social.e.**

**Dans ce contexte, quel processus méthodologique proposez-vous ? Donnez les grandes lignes de ce processus et expliquez en quoi il est pertinent. Quels sont ses avantages tant pour le versant renforcement compétences de base que pour le versant métier ?**

1. **Quelles seraient, avec les apprenants/stagiaires en formation votre rôle et votre posture par rapport à l’accompagnement de la personne dans la réalisation de son projet et ses démarches de réinsertion socioprofessionnelle ?**